

COMMUNIQUE DE PRESSE

DU COLLECTIF MEDECINS STOP VIOLENCES <https://stopviolencesmedecins.com>

Le collectif Médecins Stop Violences souhaite réagir au Communiqué de presse du Conseil national de l'Ordre des médecins du 12 juin 2023. Le collectif se félicite que l'Ordre se soit enfin penché sur « *la gestion des violences faites aux mineurs* » en s'entourant « *d'experts* ». Alors que les chiffres effroyables des violences faites aux enfants constituent un véritable enjeu de santé publique, il était temps.

Pourquoi parmi ces experts sollicités par l'Ordre ne figurent aucun pédopsychiatre ni aucun pédiatre généraliste ni aucune association de lutte contre les maltraitances faites aux enfants ?

Le Collectif Médecins Stop Violences, qui comprend nombre de médecins spécifiquement formés au repérage des violences physiques, psychologiques et sexuelles faites aux enfants, s'interroge sur la pertinence des « *arbres décisionnels* » actés par l'Ordre dans ces conditions.

Le CNOM, par la voie de sa Vice-Présidente a récemment enfin reconnu l'existence de médecins poursuivis et condamnés dans les suites de leurs signalements de maltraitances. Le collectif s'en félicite bien qu'il estime contreproductif pour la protection des enfants le discours tendant à minimiser les conséquences de ces condamnations sur les médecins et les enfants concernés.

Dans un contexte où moins de 5% des signalements proviennent des médecins, alors qu'ils sont reconnus comme étant les acteurs de proximité les plus à même de repérer les maltraitances, même une seule condamnation de médecin par l'Ordre serait excessive.

L'Ordre explique vouloir « *apaiser les inquiétudes des médecins concernant le signalement des violences* »

Le collectif estime que le premier geste d'apaisement des inquiétudes légitimes des médecins devrait être la réhabilitation des médecins injustement poursuivis et sanctionnés pour avoir, de bonne foi, seulement cherché à protéger des enfants.

L'Ordre explique enfin avoir un « *projet législatif* » visant à traiter de la même manière les plaintes contre les médecins hospitaliers et contre les médecins libéraux. Le collectif ne peut que s'en féliciter, cette inégalité de traitement entre médecins instauré par L'Ordre étant scandaleux.

Le collectif rappelle qu'il ne s'agit aucunement de « *projet législatif* » au sens démocratique : les articles du code de déontologie médicale sont rédigés exclusivement par l'Ordre et encodés directement dans le Code de la Santé publique sans jamais passer au vote des assemblées, faisant ainsi des médecins des citoyens à part, soumis à une institution privée cumulant des pouvoirs législatif et judiciaire.

Le collectif Médecins Stop Violences, fort de 65 médecins de nombreuses spécialités dont les pédopsychiatres et pédiatres responsables des diplômes Universitaires d'expertise de l'enfant, estime qu'une discussion de fond avec l'Ordre est nécessaire afin de parvenir à une réelle protection des enfants par les médecins.